



Luxembourg, le 25 janvier 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 de notre Règlement interne, je souhaite poser une question élargie à Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi concernant la mise en œuvre de la réforme de l'Agence pour le développement de l'emploi (bilan intermédiaire succinct: réorganisation et services internes, recrutement et profil des conseillers professionnels, projets phares, ...).

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

André BAULER  
Député

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff  
Service des séances plénières et  
secrétariat général  
Tél : 466.966.223  
Fax : 466.966.210  
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen  
Ministre aux Relations avec le Parlement  
Luxembourg

Luxembourg, le 26 janvier 2017

Objet : Question élargie n° 22 du 25.01.2017 de Monsieur le Député André Bauler - Réforme  
de l'Agence pour le développement de l'emploi

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous communiquer  
ci-joint une question élargie adressée à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de  
l'Economie sociale et solidaire.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés